

## Géographie du continent européen

M. Maurice LE LANNOU, professeur

Le cours du *mardi après-midi* était intitulé *Régions et régionalismes dans l'Ouest de l'Europe*. Il avait pour propos de rechercher quel contenu géographique peuvent avoir les aspirations régionalistes que les temps actuels ont exacerbées. Les pays européens les plus occidentaux, en façade sur l'océan Atlantique, étaient les plus indiqués pour illustrer par des exemples ce thème de la région. L'Europe orientale est le domaine des vastes espaces, où la région n'a guère de sens devant les contraintes posées par l'immensité et l'extrême continentalité. L'Europe moyenne est le lieu des nationalismes fondés, aux dépens de vieux empires, sur des nationalités. L'Ouest du continent est la terre des régionalismes, parce qu'elle est profondément marquée par des particularismes ethniques enchassés dans des unités nationales précoces.

En dépit d'une certaine communauté d'histoire — principalement de pré-histoire et de protohistoire — la position de ces particularismes occidentaux et l'évolution de leurs rapports avec la puissance politique dominante — l'Angleterre, la France, l'Espagne — sont assez différentes. Dans la péninsule ibérique, l'argument ethnique, exception fait du pays basque, ne pèse plus très lourd. Il est difficile de retrouver le Celte dans le « Celtibère ». La domination romaine sur l'*Hispania* a été complète et profonde, les invasions de groupes barbares plus nombreuses et moins massives qu'au Nord-Ouest de l'Europe. L'émigration celtique du VI<sup>e</sup> siècle qui, à partir de l'archipel britannique, devait renforcer les fondements ethniques de la péninsule armoricaine, n'a projeté en Galice que de faibles contingents. Le fait important fut la Reconquête, qui a préparé l'indépendance du Portugal et la domination de la Castille, mais aussi la restructuration du peuplement et du dispositif agraire par l'action d'effectifs humains venus du Nord, souvent considérables (la *repoblación*), toujours encadrés par de nouveaux propriétaires (le *repartimiento*). La Reconquête a préparé aussi, avec certaines dispositions géographiques, le long retard et la personnalité d'un Sud sous-développé. Les problèmes du Midi l'emporteront ici, comme en Italie, sur la revendication régionale proprement dite.

Au Nord du golfe de Gascogne, et jusqu'aux archipels écossais, l'Ouest européen se caractérise au contraire avec beaucoup de vigueur. Son atonie économique le laisse loin derrière les régions vivantes de l'Europe de l'Ouest (souligner la différence des deux expressions) posant ainsi des problèmes redoutables de disparités dans les cadres nationaux (comme dans les cadres internationaux depuis que l'on met l'accent sur le retard de développement des « régions périphériques » du continent). A cette faiblesse économique s'ajoutent, pour singulariser nos « finistères », un certain nombre de particularités de l'ordre humain — population, langue, peuplement, organisation ou « tempérament » politique — qui sont de nature à étayer, voire à rendre virulents, des régionalismes déjà éveillés par la conscience d'une condition matérielle arriérée.

A la différence des Ouest américains — *Middle* et *Far West* au Nord, *Oeste* brésilien au Sud — notre Ouest d'Europe n'est nullement une de ces terres neuves de découverte et de conquête, vite mises au style du conquérant, avec même quelques aspects d'avant-garde, comme il est d'habitude aux fronts pionniers. Ces finistères sont l'extrémité — le « bout du monde » — d'une Europe depuis longtemps peuplée par des migrations et des invasions venues de l'Est et sans cesse renouvelées, si bien que l'avant-garde des conquérants se situe proprement en arrière, et que les peuples de l'extrême-occident apparaissent comme des peuples refoulés, voire asservis. Un autre trait est le morcellement imposé par la configuration en péninsules ou en îles que séparent des mers difficiles. Le seul lien que suggère la nomenclature géographique entre ces pays est l'appellation de « mer Celtique » parfois attribuée aux espaces marins situés entre Irlande, Cornwall et Bretagne, de l'entrée de la Manche à celle du canal Saint-Georges, mais cette dénomination est loin d'associer tous les pays celtiques de l'Ouest de l'Europe, et elle est loin d'être unanimement adoptée. Il n'y a donc entre nos finistères atlantiques d'autre unité qu'une communauté de destins somme toute négatifs, qui en ont fait des bastions ethniques et des lieux d'économie archaïque.

Pourtant, le refoulement n'a pas été l'unique principe de l'installation des hommes de la Galice à l'Écosse. Tout indique, en effet, l'importance d'autres mouvements de peuples et d'idées, dirigés du Sud au Nord, d'origine ou d'impulsion le plus souvent méditerranéenne, sinon orientale, qui ont enserré le continent le long de son littoral atlantique et ne sont pas moins importants que les mouvements de l'Est à l'Ouest qui ont constitué l'Europe. Sans doute ne s'agit-il pas de déplacements de peuples de quelque volume, mais de cheminement de techniques et de civilisations, à la manière de ces progressions en sauts de puce qui caractérisent les faits de peuplement en Méditerranée. Une période essentielle est celle de la civilisation des dolmens, qui intéresse la bordure atlantique de la péninsule ibérique, l'Armorique, le Pays de Galles, l'Irlande. Le commerce de l'étain semble avoir joué un grand rôle dans la

diffusion des liens spirituels qui rapprochent ainsi ces pays. Mais nous devinons bien des coupures. Le cas de l'Armorique est caractéristique du contraste permanent entre des forces continentales et des forces maritimes. La péninsule connaît, à la fin du Néolithique, un vif essor dû à des sollicitations extérieures, venues par mer, sans que le fond ethnique ait été, semble-t-il, renouvelé. C'est au contraire le déclin à l'âge du fer, marqué d'abord par la reprise de l'isolement (les relations entre Ibérie et Irlande se font alors directement, sans utiliser le relais armoricain) mais bientôt suivi des promesses que laissait entrevoir, sous le couvert d'une civilisation gauloise heureusement combinée aux éléments antérieurs, l'activité des groupes maritimes de la côte méridionale, estimés par César. Les vicissitudes de l'Armorique, tantôt plongée dans les ténèbres, tantôt surgissant aux postes avancés de la civilisation, tiennent moins à des renouvellements ethniques qu'à la succession de périodes où tour à tour prévalait l'isolement péninsulaire ou bien la situation en proue sur les routes de la mer propagatrices d'heureuses impulsions.

La conquête romaine intéressa nos finistères à des degrés divers, et elle ignore même l'Irlande. Cette inégalité eut des conséquences importantes, mais celles-ci sont surtout aperçues à travers les révélateurs que devaient être l'invasion barbare et la propagation du christianisme. A cet égard, deux ensembles de faits ont surtout retenu l'attention : la singularité de l'« invasion » de l'Armorique du Nord et de l'Ouest, à la fin du V<sup>e</sup> siècle et au VI<sup>e</sup>, par des Bretons fuyant la grande île devant les menaces angles et saxonnes, et la formation de chrétientés celtiques assez longtemps coupées de Rome pour prendre des couleurs fort originales probablement dues à la persistance de relations avec l'Orient.

Il a fallu entrer, en ce qui concerne le premier point, dans le grand débat des celtisants — du bénédictin Dom Taillandier à Nora K. Chadwick, par Aurélien de Courson, Hersart de la Villemarqué, d'Arbois de Jubainville, Joseph Loth et le chanoine F. Falc'hun — sur les modalités de l'installation des Bretons en Armorique comme sur le cadre humain et linguistique pré-existant. Qu'ont trouvé ces immigrants dans la péninsule ? Lui ont-ils apporté une langue qui, ayant à supplanter le latin, aurait ainsi établi le caractère celtique de cette nouvelle Bretagne, ou bien ont-ils trouvé là, dans un pays que la romanisation n'aurait guère atteint, une langue gauloise dont leur parler brittonique n'aurait été qu'un dialecte ? Il arrive qu'en histoire une opinion s'impose quand elle convient à une époque et à une atmosphère. C'est ce qui advient en 1883 par la théorie devenue classique et proprement impérative de Joseph Loth. Selon Loth, l'Armorique, qui avait été très romanisée, où l'on parlait roman avant la venue des Bretons d'Outre-Manche et d'où la langue gauloise avait disparu, a été receltisée par l'immigration bretonne. Cette thèse d'une immigration bretonne vigoureuse se frayant sa voie aux dépens de gallo-romains et de barbares romanisés, recréant en somme un

domaine de civilisation celtique aboli par un demi-millénaire de romanité, opposait la Bretagne au reste de la France et confortait le régionalisme breton. Reprenant une suggestion contraire présentée en 1752 par Dom Taillandier, F. Falc'hun, qui tire argument de la répartition des *plou* celtiques et des conclusions de l'archéologie sur la faible romanisation de l'Armorique occidentale, conclut au contraire que le celtisme gaulois était encore très vivant au temps des invasions bretonnes et qu'ainsi les Bretons sont moins différents des autres Français qu'on ne le leur avait fait croire.

La critique historique moderne tend même à renforcer cette théorie nouvelle. Déjà en 1900 d'Arbois de Jubainville montrait que le gros de l'émigration bretonne, en provenance des régions sud-occidentales de la Grande-Bretagne, n'avait pas été mis en mouvement par les menaces des Saxons, mais un siècle plus tôt, vers 400, date du retrait des troupes romaines, et par suite des attaques des Irlandais. Plus récemment (cf. Nora K. Chadwick, *The colonization of Brittany from celtic Britain*, 1965) on a pu remonter au IV<sup>e</sup> siècle, voire à la fin du III<sup>e</sup>, les attaques des pirates irlandais, installés sur le canal de Bristol, qui auraient assez inquiété les indigènes pour qu'ils aillent « chercher des conditions plus favorables au delà de la mer ». Conforme à la tradition irlandaise et aussi à l'archéologie (les forts côtiers de Cardiff sont reconstitués à la fin du III<sup>e</sup> siècle contre les pirates), cette théorie nouvelle, qui remonte d'un siècle la venue des Bretons en Armorique, affaiblit encore la vieille thèse selon laquelle les envahisseurs n'y auraient plus trouvé le gaulois.

Le deuxième ensemble de faits qui a retenu l'attention concerne les chrétientés celtiques de Grande-Bretagne et d'Irlande, ainsi que certains aspects de l'évangélisation de l'Armorique. Bien des particularismes de ces pays sont dus aux modalités et aux conséquences de cette évangélisation. Les invasions barbares de la fin du VI<sup>e</sup> siècle dans la grande île bretonne ont coupé de la chrétienté continentale et de Rome des groupes celtiques déjà touchés par le christianisme. Quand reprendra le contact, à partir du milieu du VII<sup>e</sup> siècle, les particularismes des chrétientés celtiques seront tellement marqués que de graves conflits éclateront, entre l'Eglise romaine et ces chrétiens de l'extrême-occident, sur des questions comme la date de Pâques, l'administration du baptême, la tonsure des clercs. Ces heurts seraient de peu d'intérêt pour la géographie humaine de ces régions s'ils n'avaient correspondu à une profonde opposition sur le plan de l'institution et de l'organisation sociale. Dans la société celtique coupée de l'Occident romain on voit s'affirmer le rôle du moine, cependant que l'évêque cesse d'exercer juridiction et autorité pour se contenter d'une fonction liturgique. Cette transformation répond à une appropriation plus exacte au milieu sociologique celte, qui ignorait l'Etat et la ville et dont la cellule de base était la famille patriarcale, laquelle apparaissait comme une communauté indivise avec propriété collective le plus souvent

regroupée dans un habitat unique. L'organisation monastique reproduisait ces dispositions, formée elle aussi de communautés sans aucune hiérarchie entre elles. Institution rurale, le monastère était au centre de la vie ecclésiastique et de la vie tout court, cependant que sur le continent celles-ci avaient pour centre l'évêché, « institution urbaine installée dans l'ancienne cité impériale » (O. Loyer). Aussi, à la suite des Barbares qu'elle convertit et qui finissent par confiner les Celtes de Grande-Bretagne (l'Irlande restera libre jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle) dans des réduits morcelés, Rome rétablit-elle la métropole de Cantorbery, symbole et arme de l'ordre romain. Sur le continent, elle rétablit celle de Tours, contre laquelle les Bretons réagiront en créant la métropole de Dol.

Ardeur et originalité religieuses vont caractériser les héritiers de ces chrétientés celtiques. Ils se montrent animés par un esprit d'absolu et d'extrémisme qui l'emportera sur le sens de la communauté originelle : la Réforme jettera les Celtes dans des camps opposés ; l'Ecosse presbytérienne et le Pays de Galles méthodiste deviendront des forteresses de l'anti-papisme, tandis qu'Irlande et Bretagne, paradoxalement, se feront, par défiance du pouvoir civil proche, les championnes d'un ultramontanisme agressif.

On a cherché à préciser les origines de ces traits si accusés, et à voir quelles circonstances d'histoire et de géographie avaient pu les imprimer si vigoureusement dans les chrétientés de l'extrême-occident européen. Il est certain que les chrétientés celtiques doivent beaucoup à l'Orient, et non point seulement par l'intermédiaire de Rome et du continent franc, mais aussi par la voie directe de la Méditerranée et des rivages atlantiques, c'est-à-dire d'une route maritime dont nous savons qu'elle est suivie dès la Préhistoire, porteuse d'influences qui parviennent souvent à supplanter celles des voies continentales. Le monachisme celtique a proliféré à la manière des monachismes d'Orient. Dans le monde celtique comme dans le monde oriental, les saints ont, plus aisément qu'ailleurs, remplacé les dieux : les Irlandais ont pu identifier à la Vierge leur sainte Brigitte, patronne de la fécondité, tenue pour une déesse-mère de type méditerranéen. L'ascèse celtique est extrêmement rude, comme l'orientale. Une forme typique de cette ascèse est la *peregrinatio*, le départ pour un lieu inconnu en soumission de la volonté divine. Bien entendu, la mer joue un rôle essentiel — rappelant le rôle du désert — dans cette épopée chrétienne. L'histoire des voyages de saint Brandan — la *Navigatio Brendani* — raconte que le saint et quelques moines errèrent d'île en île pendant sept ans, avant de trouver la terre promise, qui pourrait bien être une Canarie. En tout cas, de l'Irlande aux Feroe et peut-être à l'Islande, l'île joue un grand rôle dans le désir de solitude des moines celtiques. La Bretagne armoricaine elle-même participe à ces aventures mystiques : Godefroy de Viterbe décrit le voyage de religieux de la Pointe Saint-Mathieu qui partirent sur l'Océan et atteignirent au bout de trois années une ville habitée par les anges. De nombreux récits celtiques parlent de cette « terre de promission ».

L'influence de l'Orient dans l'ensemble de la chrétienté des premiers siècles peut aller de soi, mais il est certain qu'il faut penser, pour les chrétientés celtiques, à des relations directes et renouvelées. L'Irlande du Sud doit sa première évangélisation — avant la mission du « romain » Patrick — à des missionnaires venus d'Aquitaine ou d'Espagne, sans doute même d'Orient. L'iconographie religieuse de Bretagne armoricaine nous donne bien des témoignages et ces apports méditerranéens. La sainte Tekla de Ploulec'h, près de Lannion, est une Syrienne. Les vierges couchées, en relevailles, si contraires aux représentations habituelles, sont des vierges d'Ephèse. On pourrait penser que ces exotismes aient suivi les armées de Rome. Précisément ces vierges allongées sont nombreuses autour des rares centres bretons où l'on doit reconnaître des points d'appui romains : ainsi au Yaudet (*civitatem*), près de Lannion. Mais ce Yaudet est aussi à l'entrée d'un estuaire où pouvaient ancrer les navires, et nous savons que le port resta en relations maritimes avec l'Orient jusque vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire pendant toute une époque où l'Occident se renfermait sur soi. Que les images d'Orient ne soient pas toutes, tant s'en faut, arrivées ici dans les bagages du légionnaire romain est également confirmé par l'existence, sur plusieurs sites de Bretagne nord-occidentale, d'une dévotion rendue aux Sept Dormants d'Ephèse, ces jeunes gens emmurés vivants pendant une persécution de Decius et qui se réveillèrent en témoignage de la Résurrection. Louis Massignon redécouvrit, dans un oratoire sous dolmen situé dans la paroisse du Vieux Marché, près de Plouaret (non loin du Yaudet), la vraie nature de ce culte auquel s'était substituée — lorsque la conquête arabe eut coupé le monde celtique de l'Orient — la vénération aux sept saints évêques fondateurs de la Bretagne. Nous retrouvons les mêmes thèmes : la filiation du temps des mégalithes à l'époque de l'épanouissement des chrétientés celtiques, le permanent contraste, sur ces lisières atlantiques, de l'Orient et de l'Occident.

Si ces originalités ethniques, religieuses, linguistiques (une leçon a été consacrée à l'état présent des parlers celtiques) ont un rôle incontestable dans la formation des consciences régionales, il faut bien dire que les pays de l'Ouest européen dépassent le cadre du celtisme et s'étendent plus largement vers l'intérieur du continent, principalement en France. Au géographe l'Ouest apparaît comme le pays de l'habitat dispersé, du bocage et des villes médiocres. Ces questions ont fait l'objet de toute la seconde partie du cours : matière plus classique que la précédente, et qu'il n'est pas utile de développer dans cette note. On a pourtant retrouvé, à propos de l'Ouest français, ce débat entre les tenants d'une romanisation poussée et ceux qui pensent que les Bretons des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles y ont trouvé une terre libre. Les travaux de R. Latouche ont montré que la villa gallo-romaine, qui devait donner des villages, est d'importance médiocre dès les approches du Massif Armoricaïn et devient rare dans la partie occidentale de la Bretagne. Cette inégalité préparaît le contraste entre une Bretagne de l'Ouest, où la dispersion est primitive,

et les parties intérieures du Massif, où les médiocres *fundi* ont eu comme héritiers des hameaux relativement serrés ou même des bourgs érigés en chef-lieux paroissiaux et communaux (noms en *ac* et en *é*), tandis que la renaissance rurale du XI<sup>e</sup> siècle devait introduire les marques décisives d'une dispersion intercalaire (toponymes en *erie*, *ière*, *ais*). Ces marques font l'actuelle frontière entre le bocage d'habitat dispersé de l'Ouest intérieur et l'ensemble de plaines à villages du centre-Nord et du Nord de la France. Rien d'intercalaire, au contraire, dans le semis d'habitat de l'extrême Ouest, où les premières installations rurales ont été faites sur le mode rigoureusement dispersé, le « bourg » — ce qui devait devenir le chef-lieu de la paroisse et de la commune — n'étant que le point choisi par le prêtre breton, qui constituait le seul encadrement des groupes immigrés, pour la commodité de son ministère. L'histoire postérieure, plus claire à partir des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, montre la même tendance à la dispersion originelle : ces siècles qui ont connu, ici comme en Bretagne française, après les dévastations normandes, une grande activité colonisatrice, ont vu l'éclosion de toponymes nouveaux avec le préfixe *ker*, lequel signifie l'exploitation d'un particulier qui donne son nom comme radical (*Kercadoret*, *Kermoisan*, *Kerhello*, *Kerjean...*). Les groupements que l'on observe aujourd'hui dans l'intérieur de l'Ouest breton résultent de la constitution, autour de la ferme isolée primitive, de hameaux qui persistent à porter le nom du premier occupant. Cet étoffement est le résultat de morcellements successifs du terroir : les besoins d'espace se limitant au fur et à mesure des progrès techniques, des fermes nouvelles purent peu à peu s'établir, mais elles se bâtirent près de la maison primitive pour profiter de l'armature des chemins déjà tracés. Ce n'est point là une restriction à la loi de l'habitat dispersé : ces hameaux ne sont guère que des agrégats de fermes isolées et n'ont aucune vie villageoise. On voit que, quelle qu'en soient les origines et la structure, la dispersion bocagère fait l'Ouest français dans ses paysages et — André Siegfried n'eut pas de peine à le montrer — dans son âme.

La dispersion règne aussi dans l'Ouest de l'archipel britannique, mais avec des variantes bien connues depuis la minutieuse thèse de P. Flatrès. L'Irlande a des villages agricoles d'une vingtaine de feux, qui en comptèrent davantage avant la Famine. Ces groupements sont ou ont souvent été peuplés par les membres d'une même grande famille patriarcale.

A la différence des hameaux bretons, ils sont restés des supports de vie culturelle, capables de maintenir une langue gaélique alors que celle-ci disparaît des régions où les villages se sont dépeuplés. Au contraire, c'est sur la ferme isolée qu'est tout entière fondée la vie galloise : c'est dans le cadre des *tyddyn* (les *ker* bretons) que sont maintenues la langue et les traditions nationales. Pourtant les deux régions, selon les lois et coutumes antérieures aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles qu'elles ont livrées à l'histoire, présentent « tous les traits d'un régime tribal » qui est celui des pays pastoraux. Elles n'ont reçu que tard,

et fort incomplètement, des cadres territoriaux précis et fixes — comtés, diocèses, paroisses — qui seuls auraient pu faire fructifier d'éventuels germes urbains. Cela leur est un trait commun, qui est bien celui de la grande indécision dans les rapports de l'indigène et du terroir. Les circonscriptions religieuses étaient d'autant plus difficiles à constituer que les chrétientés celtiques étaient avant tout monachiques, encadrées d'abbayes et d'abbés peu sédentaires.

Il n'en va pas de même dans les autres contrées de l'extrême Ouest. Le Cornwall a des paroisses vivantes et nettes créées, dès le XII<sup>e</sup> siècle, quand l'organisation de type continental fut introduite, à partir des *lan* celtiques, petits monastères qui existaient dispersés un peu partout. La Bretagne a sans doute des paroisses plus anciennes encore, certaines remontant même aux premiers temps de l'immigration. Mais que le découpage du territoire et le lien des hommes avec telle ou telle partie de ce territoire soient beaucoup plus assurés dans les contrées celtiques méridionales que dans les septentrionales (ce qui correspond à un caractère plus agricole que pastoral, et donc à des traits différents de géographie naturelle) ne signifie pas qu'il y ait là plus d'aptitude à la vie urbaine. La dernière leçon du cours a montré la faiblesse des villes dans tout l'ensemble de l'Ouest européen. Elle servait ainsi de transition entre cette année consacrée aux fondements spirituels et sentimentaux des régionalismes, et le cours de l'année prochaine, qui portera sur les aspects économiques des revendications régionales de l'heure présente.

Le cours du *mercredi matin* avait pour titre *Problèmes actuels de la navigation fluviale en Europe*. Il était le prolongement des études effectuées l'année précédente sur le rôle des fleuves et des rivières dans la vie de l'Europe.

Le dernier demi-siècle a vu croître singulièrement l'intérêt des artères fluviales majeures de notre continent. Les grossissements de l'activité industrielle et des échanges qu'elle commande ont été, dans ce domaine, des déterminations essentielles. Si l'on veut esquisser une sorte de classement des faits selon la nature des inspirations qui les ont provoqués, on peut énumérer les réalisations suivantes :

— La recherche d'une liaison plus complète avec des ports maritimes qui sont en train de concentrer de volumineux trafics : ainsi la construction du canal Juliana (1934) aux Pays-Bas, pour remédier à l'indigence d'une Meuse qui ne répondait guère aux promesses de Rotterdam ; celle du canal Albert (1939) en Belgique, pour diriger sur Anvers les trafics de la Meuse et de Liège ; la canalisation de la Moselle (1964), conçue pour ouvrir la sidérurgie lorraine sur la mer.

— L'exploitation des possibilités nouvelles données par les techniques d'aménagement combiné (les « trois points de vue » : énergie, navigation, irriga-

tion) : ainsi les équipements nouveaux du Rhône (C.N.R.), du Rhin (Grand Canal d'Alsace), du Danube, de la Moselle et de la Sarre elle-même.

— Les perspectives de grandes liaisons d'échelle continentale entre bassins jusqu'alors séparés : ainsi les entreprises en cours de réalisation ou en projet pour les liaisons Méditerranée - mer du Nord, Rhin - Danube, Oder - Danube, Po - Danube...

— Enfin, les sollicitations exercées par des agglomérations urbaines assez grosses pour représenter par elles seules une région économiquement puissante, et qui justifient le souci d'ordonner et d'étoffer autour d'elles la navigation fluviale : ainsi l'aménagement de la Tamise pour Londres (à vrai dire plus pour le transport maritime que pour une véritable navigation intérieure) et surtout celui de la Seine autour de Paris et de son Port autonome.

Il n'a pas été possible d'examiner en treize leçons la totalité d'un tel programme. Ont seulement été étudiés avec quelque détail (l'accent étant mis sur les difficultés politiques dans le cas de réalisations internationales) :

- la canalisation de la Moselle,
- le projet de canalisation de la Sarre (la décision a été prise au printemps de 1973 de canaliser le fleuve de Sarrebrück à la Moselle),
- les canaux Juliana et Albert et l'affaire du « bouchon » de Lanaye,
- l'équipement et les liaisons de la Seine,
- le Grand Canal d'Alsace et l'aménagement du Rhin en aval de Vogelgrün,
- le Danube et ses liaisons,
- la construction du Rhône.

Deux leçons de conclusion ont été consacrées au réseau français, qui ont permis de mettre au point quelques questions de géographie générale de la navigation intérieure, et notamment sur l'emploi de plus en plus généralisé du poussage, lequel introduit dans ce domaine une manière de petite révolution.

#### MISSIONS ET ACTIVITÉS DIVERSES

Participation au jury de la thèse de 3<sup>e</sup> cycle de M. Louis Capperon : *Aspects de la politique maritime et portuaire dans l'Europe des Six* (Université de Paris I, 20 novembre 1973).

Six conférences aux Ecoles Normales Supérieures (Rue d'Ulm et Sèvres) sur les *Problèmes actuels des littoraux marins en Europe* (février 1974).

Communication à l'Académie des Sciences morales et politiques (séance du 23 avril 1974) : *Géographie et sociologie* (à propos des banditismes insulaires de la Méditerranée occidentale).

Conférence à l'École supérieure des Lettres de Beyrouth (Liban) : *Les chrétientés celtiques, fille de l'Orient* (3 mai 1974).

Direction de l'Institut des Etudes rhodaniennes (Lyon).

Direction de l'Institut de Géographie du Proche et Moyen-Orient (Beyrouth).

#### PUBLICATIONS

— *Une nouvelle géographie des littoraux* (Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie, numéro spécial en l'honneur de H. J. Keuning, Amsterdam, LXV, 1974, p. 2).

— *Les facteurs permanents de l'escale* (Recueils de la Société Jean BODIN, t. 34, 1974).

— Chronique « La Géographie » du journal *Le Monde*.